

## Canard pilet, *Anas acuta* (Linné, 1758)

Synonyme : Pilet à longue queue, Canard acuticaude, Canard à longue queue, Pointard

Classification (Ordre, Famille) : Ansériformes, Anatidés

### Description de l'espèce

Le Canard pilet est un canard svelte au long cou et à la queue pointue dont le plumage, chez le mâle en période nuptiale, paraît d'un gris bien marqué en comparaison avec la couleur générale des autres espèces d'anatidés. La tête et le cou du mâle sont brun chocolat avec une raie blanche remontant de la poitrine blanche sur le côté du cou. La queue est longue et effilée. Le bec est bleuté. Le dos est gris, l'extrémité des ailes est noire. Le miroir est vert bronze. La femelle, généralement plus grise que les autres femelles de canards est facilement reconnaissable à sa silhouette fine et à sa queue pointue, cependant plus courte que celle du mâle. Le bec est gris. Le mâle en plumage d'éclipse ressemble en tout point à la femelle avec cependant le dos plus gris et plus uniforme. Le jeune ressemble à une femelle adulte, mais est plus sombre sur le dos, beaucoup plus rayé, tandis que le ventre est plus tacheté. Les joues et le cou sont plus clairs. La mue complète intervient entre mai et novembre. La mue post-juvénile peut s'étaler jusqu'au printemps.

Vocalisations : JCR, CD1/pl.49.

Longueur totale du corps : 50-60 cm, plus 10 cm pour la queue chez le mâle. Poids : 600-850 g.

### Difficultés d'identification (similitudes)

Aucune pour le mâle et aucune autre femelle de canard de surface n'a un cou fin et une face pâle et unie.

### Répartition géographique

Holarctique, le Canard pilet présente une très vaste distribution couvrant l'Ancien et le Nouveau Monde. En Eurasie, il se reproduit principalement entre le 60° et le 70° de latitude nord, et sa distribution en tant que nicheur est plus clairsemée au sud et à l'ouest du continent européen.

En hiver, la distribution de l'espèce s'étend de l'Europe de l'Ouest à la zone sahélienne de l'Afrique sur les trois grands bassins hydrographiques du Tchad, du fleuve Niger et du Sénégal. Les oiseaux ne semblent pas montrer une grande fidélité à leurs quartiers d'hivernage et des individus ayant hiverné en Europe une année, peuvent être retrouvés l'année suivante en Afrique et inversement. En Afrique, les effectifs sont plus ou moins abondants sur les quartiers d'hivernage en liaison avec les précipitations et les niveaux d'eau.

La nidification en France est connue de longue date mais n'a toujours concerné qu'un très faible nombre de couples [23]. Elle semble régulière en Baie de Somme, en Normandie et en Dombes et reste très ponctuelle ailleurs (Parc du Teich Gironde, Nouvel Avant-Port de Dunkerque, Merlimont, Pas-de-Calais, Cantal, Bretagne, Vendée, Anjou), selon YEATMAN-BERTHELOT & JARRY [bg72], ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT [bg53] et SERIOT & LES COORDINATEURS ESPECES [bg56].

En France, l'hivernage est essentiellement littoral et 90% des oiseaux sont concentrés sur une quinzaine de sites seulement [3]. Les oiseaux proviennent de Russie, de Finlande et d'Islande [21]. Une partie d'entre eux poursuit sa route jusqu'aux quartiers d'hivernage africains. Cependant, seuls deux des quelque 3 000 oiseaux bagués en Baie de Somme ont été repris au Mali. Les individus atteignant les zones subsahariennes n'effectuent probablement que des escales très ponctuelles en France.

Les observations hivernales d'effectifs importants sur les sites continentaux concernent principalement des oiseaux en halte migratoire ou chassés des pays nordiques par des conditions météorologiques adverses.

En effet, le Canard pilet peut effectuer des déplacements en liaison avec les rigueurs climatiques qui peuvent les contraindre à quitter les pays les plus nordiques pour rallier des zones plus clémentes en France ou en Espagne [17]. Il n'y a pas par contre d'afflux en zone sahélienne au cours des hivers froids.

### Biologie

#### Ecologie

SCOTT & ROSE [bg55] définissent le Canard pilet, en période de nidification, comme étant caractéristique des zones humides d'eau douce peu profondes, avec une importante couverture végétale à proximité. En Amérique du Nord, il fait partie des canards « prairiaux » [18], tant il est vrai que dans certaines zones il affectionne particulièrement les prairies en partie inondées au printemps où le pâturage est extensif et la pression humaine très faible. En Baie de Somme, il s'installe essentiellement dans des mares et fossés inondés, plus rarement sur de grands plans d'eau. En Anjou, il a niché dans une vaste saulaie [bg72]. Dans les marais de Carentan, la succession des années sèches et la gestion des niveaux d'eau ont diminué les possibilités de nidification de l'espèce [bg53]. L'irrégularité de la pluviométrie et donc des niveaux d'eau implique une philopatrie très peu marquée de l'espèce [11].

### Comportements

L'espèce est très grégaire en période d'hivernage, ce qui conduit à de grands attroupements et à une définition relativement simple des sites clés pour l'espèce [bg55].

YEATMAN-BERTHELOT [bg71] indiquent que les migrateurs atteignent les côtes françaises en septembre-octobre et que le mouvement s'accroît jusqu'en décembre. Le maximum est généralement atteint en janvier. En France, la migration pré-nuptiale commence début février [bg51], voire fin janvier pour les individus les plus précoces [bg37]. Le pic de migration se situe entre fin février et fin mars.

### Reproduction et dynamique de population

En période de reproduction en France, le Canard pilet s'installe aux abords de grands plans d'eau peu profonds bordés de roselières mais également dans les zones prairiales parsemées de fossés inondés. L'espèce n'est trouvée que sur des zones dépourvues de végétation haute. Les eaux doivent être douces et la végétation herbacée importante. En Finlande, les lacs utilisés ont une superficie généralement supérieure à 20 ha et sont eutrophes [12].

Selon YEATMAN-BERTHELOT & JARRY [bg72], la ponte de sept à neuf œufs est déposée à partir de mai et couvée par la seule femelle pendant 22 à 23 jours. Des jeunes non volants sont observés entre mi-mai et début août. Les oiseaux sont volants à 40-45 jours. Les vols les plus précoces interviennent à la fin juin, la majorité d'entre eux survenant en juillet ; on en note jusqu'en août.

Une étude conduite en Alaska a estimé la valeur moyenne du succès des nichées à 25%, la survie des poussins à 11% et la probabilité d'une deuxième ponte à 56%. Les femelles nichant le plus tôt produiraient plus de jeunes que celles nichant plus tard et la survie des adultes serait le facteur le plus influant sur le taux d'accroissement de la population [7].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 27 ans [bg59].

### Régime alimentaire

Son régime alimentaire se compose de graines de céréales, tubercules (pommes de terre), fragments de végétaux aquatiques (potamot, élodée...) et joncs, de tubercules de souchets ou de graines de sarrasin cultivé mais les oiseaux évitent les grains de maïs, d'orge et de soja [9]. L'espèce consomme également des invertébrés aquatiques (insectes, mollusques, crustacés), quelques amphibiens et petits poissons.

Chez les femelles à Québec, les graines de sarrasin représentent 41,2 à 76,6% de la biomasse totale consommée et 18,9 à 40,2% chez les mâles [9].

Au cours de l'hivernage littoral, le Canard pilet se nourrit d'hydrobie (petits gastéropodes), de coquillages de très petite taille, comme du naissain de coques, mais également de graines de *Salicornia* sp. et de *Sueda maritima* [20 ; bg72 ; TRIPLET, obs. inédites]. Dans les marais arrière- littoraux et les prairies inondées, les oiseaux consomment des graines, tandis qu'en Camargue, ils exploitent les rizières, les marais à scirpes et les salines [1]. Les oiseaux doivent consommer 71 à 83 g de matière sèche par jour sur les rizières californiennes [15].

En Angleterre dans le Ouse Washes, les fruits et les graines de 50 espèces végétales ont été répertoriés dans le régime alimentaire de l'espèce et contribuent pour 82,2% de la masse alimentaire. Les cypéracés sont représentés par *Eleocharis palustris*, *Carex riparia* et *C. disticha*. Les céréales représentent 72,9% du bol alimentaire et les parties végétatives des plantes représentent 16,3% de la masse ingérée [20].

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (Cor. 14)

1150\*- Lagunes côtières (Cor. 21)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

1310 - Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (Cor. 15.1)

1320 - Prés à *Spartinia* (*Spartinion maritima*) (Cor. 15.2)

1330 - Prés salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*) (Cor. 15.3)

1340\*- Prés salés intérieurs (Cor. 15.4)

6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (Cor. 37.31)

6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de *Molinion-Holoschoenion* (Cor. 37.4)

6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (Cor. 37.7 & 37.8)

6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor. 37.23)

7210\*- Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae* (Cor 53.3)

### Statut juridique de l'espèce

Espèce dont la chasse est autorisée en France, inscrite aux annexes II/1 et III/2 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la Convention de Bonn, et listée en catégorie B1 (population hivernante d'Europe nord-ouest) et B2c (population ouest Sibérie/nord-est et est Europe/sud Europe/ouest Afrique) de l'AEWA.

## Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Les sites d'importance internationale pour l'espèce sont la Camargue (pour partie Réserve naturelle, Réserve volontaire, Réserve de chasse et de faune sauvage), l'estuaire de la Somme (pour partie Réserve naturelle), l'estuaire de la Seine (pour partie Réserve de chasse maritime, Réserve naturelle), la baie des Veys (pour partie Réserve naturelle, Réserve de chasse et de faune sauvage), le golfe du Morbihan (pour partie Réserve de chasse maritime, Réserve naturelle), l'estuaire de la Loire (pour partie Réserve naturelle, Réserve de chasse et de faune sauvage), la baie de Bourgneuf et Noirmoutier (pour partie Réserve naturelle, Réserve de chasse maritime), la baie de l'Aiguillon pour partie (Réserve naturelle), le bassin d'Arcachon (pour partie Réserve naturelle), la Réserve naturelle de Moëze, l'anse d'Yffiniac et le marais d'Orx (Réserves naturelles) mais aussi la rade de Pénerf, les marais d'Olonne et l'estuaire de la Vilaine.

## Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation de l'espèce est défavorable en Europe. L'effectif européen serait compris entre 320 000 et 360 000 couples. Les principaux pays de reproduction sont la Russie (300 000-325 000 couples), suivi de la Finlande (15 000-25 000 couples), la Norvège (500-2 000 couples) et la Suède (600-1 100 couples) [bg2].

Pendant les années 1970-1990, les effectifs européens ont fortement décliné. Bien que les effectifs soient restés stables ou aient augmenté dans la majorité des pays européens pendant les années 1990-2000, la tendance des effectifs nicheurs dans le bastion russe a continué à décroître ; en conséquence de quoi, l'espèce est considérée en déclin en Europe [bg2].

La population hivernant dans le nord-ouest de l'Europe compterait 60 000 individus. Celle hivernant dans la zone inter-régionale mer Noire/Méditerranée/Afrique de l'Ouest était estimée à 1 000 000 d'individus en 2002. Ces deux populations sont considérées comme en diminution [bg17]. La seconde est revue à la baisse en 2005, à 750 000 individus [bg18] quoique ces auteurs signalent que la tendance d'évolution en Afrique n'est pas connue.

La population nicheuse française est de l'ordre d'une dizaine de couples, principalement les années de forte pluviométrie qui permet aux oiseaux de s'installer. Dans ces conditions, les zones humides de la Baie de Somme peuvent retenir jusqu'à six couples nicheurs [19].

En France, l'effectif dénombré à la mi-janvier fluctue entre 12 000 et 26 000 individus entre 1998 et 2004 selon les réseaux de dénombrements ONCFS/FNC et Wetlands International, ce qui représente plus de 20% de la population hivernant en Europe du Nord-Ouest. Les fluctuations considérables enregistrées pour cet effectif, ne permettent pas de déterminer une tendance. Cependant, le niveau de vulnérabilité de la population française qui était estimé « à surveiller » [bg53] a été réévalué en « localisé » [bg8].

## Menaces potentielles

Selon FOX [8], le facteur essentiel expliquant le déclin de l'espèce réside dans la diminution des zones humides affectées par le drainage et certaines pratiques agricoles. En Baie de l'Aiguillon, la réduction des effectifs est ainsi liée à une diminution de moitié de la superficie des prairies humides, ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'installations de chasse dans le marais Poitevin [2; 10]. ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT [bg53] citent également parmi les causes de déclin la diminution des vasières intertidales, avec pour exemple typique l'estuaire de la Seine.

En Camargue, les oiseaux présentent un taux de présence de plombs ingérés très élevé (51,8%, contre un taux calculé en Europe égal à 5,4%), ce qui peut également contribuer à augmenter leur mortalité [16].

Espèce « prairiale », le Canard pilet ne se reproduit régulièrement que sur les sites où les niveaux d'eau sont relativement stables d'une année à l'autre. Les années sèches ne lui sont pas favorables et conduisent les oiseaux à ne pas rester sur le territoire national.

L'utilisation optimale des sites non protégés n'est réellement possible qu'après la fermeture de la chasse [22]. Le dérangement lié aux activités récréatives (activités nautiques, chasse...) est aussi un facteur à prendre en compte [13; 14], quant au prélèvement, estimé en Europe entre 95 000 et 142 000 individus par an [5], l'importance de son impact doit être précisé.

Enfin, la création de réserves sur les remises diurnes ne s'est pas systématiquement accompagnée de mesures destinées à gérer les zones d'alimentation, ce qui peut limiter l'efficacité de ces dernières.

## Propositions de gestion

Le maintien du caractère humide des prairies constitue une condition essentielle pour que le Canard pilet continue de figurer sur la liste des espèces nicheuses de France. Après les travaux de GRENIER *et al.* [9] et de DOMBROWSKI *et al.* [4], qui concluent à l'importance des graines de sarrasin dans l'alimentation du Canard pilet au cours de la période hivernale, une réorientation des cultures prévues dans le cadre des jachères faune sauvage à proximité des sites d'hivernage, permettrait de fournir des ressources alimentaires adéquates, voire sécurisées. L'espèce étant

sensible au saturnisme, il conviendra de garantir le passage aux munitions de chasse sans plomb dans les zones humides comme le prévoit les textes à l'ouverture de la chasse en 2006.

Sur les plans d'eau, il est de plus en plus nécessaire d'établir un zonage qui permette de conserver et de gérer des sites sans activités récréatives en période de reproduction ou d'hivernage de l'espèce [19] et pas seulement en zones côtières. A la mi-janvier, 87% de l'effectif dénombré en France se concentre sur les réserves naturelles et réserves de chasse [bg9].

Au Danemark, des zones de non chasse ont permis d'y augmenter significativement l'hivernage de cette espèce [13; 14].

## Etudes et recherches à développer

Trop peu de données sont actuellement disponibles sur l'utilisation des ressources trophiques des oiseaux, quand déjà les zones d'alimentation sont connues. Des études menées sur les principaux sites d'hivernage français permettraient d'apporter des éléments utilisables pour améliorer la gestion des habitats favorables à l'espèce.

Sur les réserves estuariennes, une meilleure connaissance des réactions des oiseaux aux activités humaines déboucherait rapidement sur des mesures concrètes de préservation.

Il conviendrait également de disposer de données de prélèvements dans les différents pays concernés par sa chasse afin d'évaluer si son impact peut affecter le devenir des populations. En Californie, une étude a montré que sur 500 filets équipés de balises, 101 sont morts, dont 76 rapportés suite à une action de chasse [6].

La mise en place depuis 2004 de carnets de prélèvements pour la chasse de nuit en France permettra d'évaluer et d'étudier annuellement les prélèvements cynégétiques et leurs impacts. La connaissance des prélèvements réalisés hors chasse de nuit (chasse à la passée et chasse de jour), bien que moins importants, doit aussi être encouragée auprès des instances cynégétiques. Les conséquences du dérangement lié à la chasse seraient aussi à étudier plus précisément.

## Bibliographie

1. BLONDEL, J. & ISENMANN, P. (1981).- *Guide des oiseaux de Camargue*. Delachaux & Niestlé, Paris. 344 p.
2. BRETAGNOLLE, V., TROLLIET, B., BURE, F., DUBS, F., ROCAMORA, G., DUNCAN, P., ROSOUX, R. & TOURNEBIZE, T. (1996).- Déclin des canards de surface en Baie de l'Aiguillon : un test des hypothèses alternatives. In BIRKAN, M., van VESSEM, J., HAVET, P., MADSEN, J., TROLLIET, B. & MOSER, M. (eds).- Proceedings of the Anatidae 2000 Conference, Strasbourg, France, 5-9 December 1994. *Gibier Faune Sauvage* 13: 1308-1311.
3. DECEUNINCK, B., MAILLET, N., DRONNEAU, C., WARD, A. & MAHEO, R. (2004).- *Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-janvier 2004*. WI / LPO / MEDD. 41 p.
4. DOMBROWSKI, P., BOURGEOIS, J.C., GRENIER, D., COUTURE, R. & DUVAL, B. (2003).- Food selection by northern pintails *Anas acuta* in St Lawrence river spring tagging ground (Québec, Canada). *Game and Wildlife Science* 20: 211-224.
5. ECOSCOPE (1996).- *Investigation on the conservation measures taken by Member States for Bird Species of Annex II of the Council Directive 79/409/EEC which have an unfavourable conservation status*. Report D2/4294/1209 to DGXI of the European Commission. Ecoscope Applied Ecologists, Cambridge.
6. FLESKES, J.P., JARVIS, R.L. & GILMER, D.S. (2002).- September-March survival of female northern Pintails radiotagged in San Joaquin Valley, California. *Journal of Wildlife Management* 66: 901-911.
7. FLINT, P.L., GRAND, J.B. & ROCKWELL, R.F. (1998).- A model of northern pintail productivity and population growth rate. *Journal of Wildlife Management* 62: 1110-1118.
8. FOX, A.D. (1998).- *European Union Management Plan for Pintail *Anas acuta*, 2004-2007*. National Environmental Research Institute, Department of Coastal Zone Ecology, Kalø, Denmark.
9. GRENIER, D., BOURGEOIS, J.C., DOMBROWSKI, P., AUBIN, A., COUTURE, R. & DESY, A. (1999).- *Sélection alimentaire du Canard pilet *Anas acuta* à la halte migratoire de Saint-Barthélemy*. Rapport, Soc Faune et Parcs du Québec. 24 p.
10. GUILLEMAIN, M., DUNCAN, P., BRETAGNOLLE, V., DECEUNINCK, B., TROLLIET, B., ROSOUX, R., TOURNEBIZE, T., BUREL, F. & DUBS, F. (1997).- Variations des effectifs de canards de surface en baie de l'Aiguillon depuis 30 ans. *Alauda* 65: 43-46.
11. HESTBECK, J.B. (1995).- Response of Northern Pintail breeding populations to drought, 1961-1992. *Journal of Wildlife Management* 59: 9-15.
12. KAUPPINEN, J. (1993).- Densities and habitat distribution of breeding waterfowl in boreal lakes in Finland. *Finnish Game Research* 48: 24-45.

13. MADSEN, J. (1998).- Experimental refuges for migratory waterfowl in Danish wetlands. II Tests of hunting disturbance effects. *Journal of Applied Ecology* 35: 398-417.
14. MADSEN, J., HOUNISEN, J.P., BØGEBJERG, E. & JØRGENSEN, H.E. (1995).- *Staging populations of waterbirds in the experimental reserves 1985-1993*. Danish National Environmental Research Institute Technical Report 132. (in Danish). 40 p.
15. MILLER, M.R. & NEWTON, W.E. (1999).- Population energetics of Northern Pintails wintering in the Sacramento valley, California. *Journal of Wildlife Management* 63: 1222-1238.
16. PIROT, J.Y. & TARIS, J.P. (1987).- Le saturnisme des anatidés hivernant en Camargue. *Gibier Faune Sauvage* 4: 83-94.
17. RIDGILL, S.C. & FOX, A.D. (1990).- *Cold weather movements of waterfowl in Western Europe*. IWRB Special Publication n°13, Slimbridge. 8 p.
18. SOWLS, L.K. (1955).- *Prairie Ducks*. Wildl. Manage Inst., Washington D.C. 193 p.
19. SUEUR, F. & TRIPLET, P. (1999).- *Les oiseaux de la Baie de Somme. Inventaire commenté des oiseaux de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde*. SMACOPI, Groupe Ornithologique Picard, Conservatoire Littoral, Réserve Naturelle de la Baie de Somme. 510 p.
20. THOMAS, G.J. (1982).- Autumn and winter feeding ecology of waterfowl at the Ouse Washes, England. *Journal of Zoology* 197: 131-172.
21. TRIPLET, P., ETIENNE, P. & SCHRICKE, V. (1996).- Résultats du baguage du Canard pilet en baie de Somme. *Bulletin Mensuel de l'ONC* 216: 8-15.
22. TRIPLET, P. & SCHRICKE, V. (1998).- Les facteurs de dérangements des oiseaux d'eau : synthèse bibliographique des études abordant ce thème en France. *Bulletin Mensuel de l'ONC* 235: 20-27.
23. YESOU, P. (1983).- Anatidés et zones humides de France métropolitaine. *Bulletin Mensuel de l'ONC* N° spécial Scientifique et Technique: 315 p.